

Bastions des Innocens & celui de la Reine; les Assiegez firent cette nuit un grand feu sur les travailleurs, cependant on ne perdit que 9. Soldats, & il n'y eut que 11. bleffez, y compris deux Lieutenans du Regiment de la Marine & un de Soiffonois.

Un petit Corps qui étoit campé sur la Garonne entre Muret & Rieux, s'est mis en marche pour renforcer l'Armée du Maréchal de Berwick, & se rendre au siege devant Fontarabie. On aura le mois prochain des détails plus circonstanciés, dont on aura soin de faire part.

IX. Voici encore un Libelle repandu par les Emitaires de l'Espagne, qui n'a pas eû un sort plus heureux que les précédents, le Parlement de Paris toujours attentif à maintenir la tranquillité publique en ayant ordonné par son Arrêt du 22. Mai dernier, la suppression; en voici la teneur.

*Arrêt du Parlement de Paris, qui ordonne la suppression d'un imprimé, qui porte pour titre, Déclaration de S. M. C. au sujet de la résolution qu'Elle a prise de se mettre à la tête de ses Troupes pour favoriser les intérêts de S. M. T. C. & de la Nation Française. Datté du 22. d'Avril 1719.*

*Arrêt du Parlement de Paris qui condamne un Libelle repandu de la part de l'Espagne.*

*Extrait des Registres du Parlement.*

C E jour les Gens du Roi sont entrez, & Mr. Guillaume de la Moignon Avocat dudit Seigneur Roi portant la parole, ont dit à la Court.

Que